



prete
NYUNGANIRA



SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

NOM DU PAYS : BURUNDI

NOM DU PROJET : PROJET POUR L'EMPLOI ET LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE (PRETE)

N° de Don : IDA- E-2650-BI

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : « Alignement des Comptes Nationaux Trimestriels à la série des comptes nationaux produits sous le Système de Comptabilité nationale de 2008 ».

N° DE REFERENCE (selon le Plan de Passation des marchés) : **BI-ADB-531978-CS-INDV.**

La République du Burundi a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Alignement des Comptes Nationaux Trimestriels à la série des comptes nationaux produits sous le Système de Comptabilité nationale de 2008 ».

Les services de consultants (« les services ») comprennent l'alignement des comptes nationaux trimestriels (i) pour la période de 2016 à 2023 où les Comptes nationaux annuels rebasés sont disponibles et (ii) après la rétopolation des Comptes Nationaux Annuels rebasés sur la période 2005 à 2015 d'une part. D'autre part, la mission travaillera à l'identification des indicateurs de haute fréquence (IHF) pour mettre en place la maquette des CNT en valeur et en volumes chaînés en référence à l'année 2016 selon le SCN 2008 et suivant les prescriptions du Manuel des CNT du FMI 2017. Les objectifs spécifiques sont structurés comme suit : (i) Mettre en place une nouvelle nomenclature d'activités pour les CNT rebasés , (ii) Contribuer à l'identification des IHF pour les CNA rebasés , (iii) Mettre en place la maquette de calcul du PIB trimestriel, optique de la production selon la base 2016 et les exigences du Manuel des CNT du FMI 2017, (iv) Produire une version préliminaire du PIB trimestriel rebasé sur la période 2016 T1 à 2025 T3, et (iv) Formuler des recommandations pour des travaux d'amélioration des comptes nationaux. La durée de la mission s'étend sur deux (02) semaines. Elle se déroulera à Bujumbura (Burundi) au cours du premier trimestre de l'année 2026.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée à la fin de ce document.

L'Unité de gestion du PRETE invite maintenant les candidats éligibles (« Consultants individuels ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les candidats intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le Consultant devra répondre aux critères suivants : (i) Être titulaire, au minimum, d'un diplôme d'Ingénieur Statisticien Economiste (Bac+5) ou d'un diplôme de maîtrise en macroéconomie, avec une spécialisation en comptabilité nationale ou tout autre diplôme équivalent ; (ii) Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience pratique dans l'élaboration et la production des statistiques de la comptabilité nationale ; (iii) Avoir une expérience avérée dans la réalisation de ce type de missions incluant la retropolation de la série des comptes sous le SCN 2008, (iv) Maîtriser parfaitement la langue du française (orale et écrite), et avoir des aptitudes à travailler en anglais, (v) Avoir travaillé avec l'équipe nationale sur le processus des CNTs constitue un atout majeur (vi) Maîtriser l'utilisation du logiciel ERETES.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de septembre 2023 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection des Consultants individuels, avec approche ouverte internationale** énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit (**en Français**) à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) au plus tard le **24 Mars 2026 à 16 h (heures de Bujumbura)**.

À l'attention de : Mme Béatrice NZEYIMANA, Coordinatrice du PRETE
Immeuble La Tulipe, Bureau du projet PRETE
1, Rue Inkondo, Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura, Burundi
Tél : +257 22 21 16 68
Courriel : bnzeyimana@prete.bi avec copie obligatoire à gniyongabo@prete.bi et jcbgirindavyi@prete.bi.
Site Web: www.prete.bi

Madame Béatrice NZEYIMANA
Coordinatrice du Projet

